



Le mot de Monsieur le Maire

En ce début d'année, après m'être interrogé sur le travail accompli durant l'année 2009, je peux en évaluer les effets positifs sur la vie de notre Commune.

Certains travaux ont pu être réalisés : l'aménagement du plan d'eau est terminé ; le carrefour de la Garionnière a été amélioré ; la plate-forme d'accès aux containers pour l'apport volontaire de verre et de papier a été stabilisée et enrobée ; la pose de bordures de trottoir au carrefour de la rue Pasteur et de la rue du cimetière a été réalisée.

Afin de mener à bien nos projets concernant certains bâtiments de la commune, il a fallu consacrer beaucoup de temps et de persévérance pour obtenir des aides de financement. Nous pouvons remercier la Communauté de Communes, le Conseil Général, le Conseil Régional et le Sénat pour leurs contributions. Au final, 2 appartements locatifs seront livrés fin Octobre 2010 et les travaux de réfection du toit de l'église seront effectués au mois de mars.

Concernant les festivités, nous avons eu la joie de recevoir en septembre les Chauves de France , et de confirmer ainsi que Villechauve est leur Commune d'Honneur. La Fête de Pâques et la célébration du 14 Juillet ont été des réussites, avec la participation de nombreux concitoyens. Récemment, le goûter et les cadeaux du Père Noël ont ravi les petits et leurs parents, et les Anciens ont reçu leur colis traditionnel.

D'autres animations ont eu lieu au cours de l'année, grâce au dynamisme de nos associations. Vous pouvez en lire des compte-rendus dans ce bulletin municipal. A ce sujet, j'ai le plaisir de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association : les « Bricoletout ». Destinée aux loisirs des jeunes enfants, elle est animée par les parents d'élèves et présidée par Madame Ludivine BERLEAU.

Je remercie la Municipalité, l'ensemble du personnel communal et tous ceux qui donnent de leur temps, de leurs compétences. Par leur motivation et leur dévouement, ils font en sorte que les projets, les actions menées au quotidien, les animations festives puissent s'organiser et se réaliser dans la sérénité et la convivialité.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour que cette année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, la réalisation de vos souhaits les plus chers, et surtout une bonne santé.

Le Maire, Alain Lajoux



Une nouvelle année commence

Le 29 Janvier, Monsieur le Maire a présenté aux habitants de Villechauve les vœux du Conseil Municipal pour l'année 2010. Il a pu dresser un rapide bilan de l'action municipale en 2009, et annoncer les projets pour 2010. Plusieurs personnalités étaient présentes à la réunion : Monsieur Serge Lepage, Président de notre Communauté de Communes et Conseiller Général de notre canton, Monsieur André Buisson Vice-Président du Conseil Général, Monsieur Dufour Président du SIVOS, et l'Adjudant-Chef Proust commandant la brigade de gendarmerie de St Amand-Longpré.



Entouré des Conseillers et des invités, M. Lajoux adresse ses vœux à ses administrés.



L'assistance était nombreuse et attentive, des plus jeunes aux plus anciens.



M. Lepage présente à son tour ses meilleurs vœux à Villechauve, avec à ses côtés MM. Dufour. Buisson et Proust.



Au fond de la salle, on remarque les Pompiers de St Amand, avec leur tenue qui réfléchit la lumière du flash...

Le mot du Conseiller général

L'année 2009, que nous venons de traverser dans cette période de crise, n'a pas affecté la volonté du Département dans son esprit novateur et volontariste.

En effet, malgré une baisse importante des ressources du Département, notamment des droits de mutation liés à la réduction des transactions immobilières, et grâce à la dynamique de la majorité départementale, le budget du Conseil Général a été voté il y a quelques semaines, avec beaucoup d'éléments positifs.

L'action sociale mobilise toujours la plus grosse part des dépenses de fonctionnement, soit 4,5 millions d'euros en 2010, ce qui pose quelques interrogations pour l'avenir.

Les autres domaines sont également maintenus, voire améliorés par quelques nouvelles actions.

Le transport, avec le dispositif « Route 41 », où chaque personne peut se déplacer du nord au sud par transport collectif sur des lignes régulières pour 2 €. Les transports scolaires sont toujours subventionnés à hauteur de 96%. Sans oublier le fonctionnement des services d'incendie et de secours, l'aide aux agriculteurs producteurs laitiers...

Très préoccupé par l'emploi et ce qui en découle, les investissements sont maintenus à hauteur de 61 millions d'euros pour les infrastructures routières, la rénovation des collèges et autres domaines qui vont maintenir ou créer des emplois non délocalisables.

Les aides aux communes sont reconduites, voire améliorées avec la nouvelle dotation de solidarité rurale (pour celles de moins de 1000 habitants) qui viendra subventionner l'investissement de leur choix.

Tout ceci est réalisé sans augmentation de la fiscalité pour la 4^{ème} année consécutive. D'autres Départements ont diminué leurs investissements tout en augmentant la fiscalité.

Aussi, en ce début d'année, permettez moi de vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2010 ; qu'elle vous apporte à tous ce que vous souhaitez de plus beau, bonheur et santé.

*Le Conseiller général,
Serge Lepage*

Villechauve Capitale des Chauves de France

Sous l'impulsion de son Maire, Villechauve a renoué en 2009 avec la traditionnelle Fête des Chauves, qui s'est déroulée le Dimanche 5 Octobre. Après avoir été accueillis à la salle des fêtes tôt le matin, les Chauves de France ont défilé en musique dans les rues de Villechauve. Ils étaient accompagnés d'une belle délégation des Chauves de Belgique, et de représentants d'autres Confréries.



Les Confrères revêtus de leur toge se rassemblent derrière leur Président, Monsieur Sauques.



Portant fièrement l'Enseigne des Chauves, les Confrères défilent en cortège dans Villechauve.



En toge rouge, les Chauves de Belgique ont été invités à la Fête des Chauves de France.



Monsieur Lajoux a été intronisé membre de la Confrérie, au cours du Chapitre.

Le défilé s'est rendu jusqu'au terre-plain du Plan d'eau, où s'est tenu en public un long Chapitre, qui a vu l'intronisation de nombreux confrères, à commencer par celle de Monsieur Lajoux lui-même. Ainsi Villechauve confirme son titre de « Commune d'Honneur des Chauves de France ». Les Chauves de France n'étant pas chauvins, ils ont accueillis au sein de la Confrérie plusieurs Chauves belges. Ils ont également accueilli en tant que membres d'honneur des dames pas chauves du tout mais adhérant pleinement à l'esprit qui anime la Confrérie.

Après le Vin d'honneur offert par la Mairie à tous les participants et aux habitants présents, un banquet s'est tenu dans la Salle des fêtes. L'humeur y était franchement joyeuse, avec force histoires et chansons qui ont égayé le repas. Une musicienne et son accordéon ont entraîné les couples ou les rondes.



*Une belle accordéoniste accompagnée
au tambourin par M. le Maire...*



*...entraîne les convives dans une joyeuse
farandole.*

La fête s'est prolongée tard dans la soirée, et on s'est quitté en se promettant de recommencer l'an prochain, avec encore plus de festivités.

LES NUMÉROS UTILES



LES URGENCES

Allo enfance maltraitée	119
Centre Hospitalier de Vendôme	02 54 23 33 33
Centre Hospitalier de Blois	02 54 55 66 33
EDF (dépannage)	0810 333 041
GDF (dépannage)	0810 412 441
Gendarmerie Saint-Amand	02 54 82 36 90
Gendarmerie / police	17
Pompiers	18
SAMU	15
Sida info service	0800 840 800
SOS drogue alcool tabac info service	0800 23 13 13

LES TRANSPORTS

Ambulances & Taxis Porcher – Nourray-St Amand	02 54 77 58 58
Ambulances Breteau – St Amand	02 54 77 28 00
Taxis Breteau – La Noue du Mas	02 54 82 93 47

NOS ARTISANS

Christian AUBERT Menuiserie	02 54 82 82 48
Christian CHÉREAU Travaux forestiers	02 54 80 30 17

Jean-Paul CHÉREAU Travaux agricoles	02 54 80 30 74
Alain LAJOUX Maçonnerie	02 54 82 88 34
Pierre LANDIER Parcs et jardins	02 54 80 33 45
Michel HEMME Travaux agricoles	02 54 80 34 88
Michel MARTIN Apiculture	02 54 80 33 39

SANTÉ à Saint-Amand-Longpré

Chirurgien-dentiste : Dutilleul Antoine	02 54 82 93 20
Infirmières : Figueredo Françoise	02 54 82 89 31
Médecin : Soret Daniel	02 54 82 80 35
Orthophoniste : Corian Aline	02 54 72 86 04
Pharmacie : Labarre Martine	02 54 82 80 11

Adresses essentielles à Saint-Amand-Longpré

La Poste : 8 rue Jules Ferry	02 54 82 80 74
Collège Honoré de Balzac : 9 rue René Descartes	02 54 82 80 50
École maternelle : rue des Écoles	02 54 82 86 46
École primaire : rue Jules Ferry	02 54 82 86 70
Mairie : 18 rue Jules Ferry	02 54 82 83 74
Maison de retraite : 34 rue Jules Ferry	02 54 82 80 63
Trésorerie : 16 rue Ronsard	02 54 82 80 43

NOS ÉLUS ET NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

Composition du Conseil Municipal

- **M. le Maire** : M. LAJOUX Alain, artisan maçon
- **MM. les Adjoints** :
 - M. DARJO Alain, enseignant-chercheur retraité
 - M. CHÉREAU Christian, entrepreneur forestier
 - M. CHÉREAU Jean-Paul, agriculteur
- **Mmes et MM. les Conseillers** :
 - M. BOTTIER André, conducteur de travaux retraité
 - M. CHEVALLIER Jean-Claude, technicien
 - M. GIRAULT Gilles, technicien
 - Mme MORON Jocelyne, aide-comptable
 - Mme POIRIER Gilberte, agricultrice retraitée
 - Mme PROUST Séverine, employée commerciale

Les Employés communaux :

Madame Lucile BOIRON-RICHET, secrétariat de Mairie
Madame Sophie FOUQUET, agence postale
Madame Marie-Laure LENGLE, entretien des locaux municipaux
Monsieur Laurent PINARD, entretien des bâtiments et des espaces verts

Les Délégués communautaires

Villechauve appartient à la Communauté de Communes de Beauce et Gâtine (CCBG). Les délégués représentant Villechauve au sein du Conseil Communautaire sont le Maire, Monsieur Lajoux, et son 1^{er} Adjoint, Monsieur Darjo.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : 1 place Louis Surgé, 41310 Villechauve

Tél.-fax : **02 54 80 30 46**

E-mail : commune.villechauve@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi et jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Agence postale : 1 place Louis Surgé, 41310 Villechauve

Horaires d'ouverture :

lundi 8h30-11h30 ; jeudi 15h-18h ; samedi 9h 12h

Téléphone : **02 54 89 30 52**

Au sujet des nouveaux horaires

Une enquête a été organisée durant le mois d'Octobre 2009, sous forme d'un questionnaire distribué dans tous les foyers de Villechauve. Il était demandé aux habitants d'indiquer leurs préférences sur les jours et heures d'ouverture de l'Agence postale. 48 questionnaires ont été retournés à la Mairie. L'analyse des réponses a permis de dégager les préférences majoritaires qui ont été prises en compte pour établir les nouveaux horaires. Ainsi, une forte demande pour l'ouverture le samedi matin a été constatée. Avec le plein accord de Madame Sophie Fouquet, notre nouvelle postière, il a donc été décidé d'ouvrir l'Agence le samedi matin.

Permanence à la Mairie

Une permanence est ouverte le samedi de 10h30 à 12h, pour les demandes ou les retraits de pièces administratives courantes (cartes nationales d'identité, permis de construire ou d'aménager...), à l'intention des personnes ne pouvant pas se présenter au secrétariat aux heures d'ouvertures habituelles. Un conseiller municipal vous reçoit pour vous fournir les formulaires administratifs ou transmettre votre demande au secrétariat. Il est là aussi pour vous informer sur la vie municipale et recueillir vos demandes ou suggestions personnelles.

Tarifs de location de la salle polyvalente

Les tarifs varient selon les périodes de l'année.

- **Été :** de Pâques (inclus) à la Toussaint.

- Hiver : de la Toussaint (inclus) à Pâques

	Habitants de la Commune	Hors Commune
Réunion ou Vin d'honneur	60 € (l'été) 80 € (l'hiver)	
Location journée	100 € (l'été) 130 € (l'hiver)	140 € (l'été) 170 € (l'hiver)
Journée supplémentaire	60 € (l'été) 80 € (l'hiver)	80 € (l'été) 100 € (l'hiver)
Caution	200 €	250 €

Nouveau

Les locataires disposent désormais de vaisselle et de couverts pour les repas organisés dans la salle polyvalente. Les tarifs de location sont inchangés, mais la caution a été augmentée de 50 €.

LES RÉALISATIONS 2009

Rénovation du bâtiment communal à usage d'habitation

L'ancien logement situé rue Pasteur en face de la Mairie sera remplacé par 2 logements sociaux superposés.

L'année 2009 a été consacrée d'abord aux études techniques réalisées en collaboration avec le maître d'œuvre : Monsieur Gatineau, architecte. Les solutions retenues respectent les normes HQE (Haute Qualité Environnementale). Parallèlement, le montage financier a été mené avec le concours du PACT de Loir-et-Cher. Plusieurs subventions ont été déjà obtenues auprès du Sénat, du Département, de la Communauté de Commune. Une importante demande de subvention « Cœur de Village » a été faite également auprès de la Région Centre, qui donnera sa réponse en février 2010.

Aménagements de voies et d'accès :

- Remplacement et ajouts de panneaux de signalisation routière
- Aménagement du carrefour de la Garionnière
- Aménagement de l'accès aux containers à verre et papier, près du plan d'eau

Actions sociales

Cette année, 53 colis de Noël ont été distribués aux personnes âgées de 65 ans ainsi qu'aux employés de la Mairie. De plus, 44 colis ont été donnés aux enfants scolarisés, au cours d'un goûter qui s'est déroulé dans la salle polyvalente. Cette action est financée par le CCAS de la Commune dont le président est M. Le Maire.



Des tout-petits de la maternelle aux plus grands du collège, chacun tient à être photographié auprès du Père Noël que les frimas n'ont pas empêché de passer à Villechauve.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010

Prévisions de dépenses pour travaux

Durant l'année 2010, le financement à prévoir pour gros travaux sera :

- pour la réhabilitation du bâtiment à usage locatif de la rue Pasteur : un apport de fond propres de 19 741 €
- pour la réfection de la toiture de l'église : 17 914 €
- pour la réfection de la voie communale des Marotières : 3872€

Participation de la Commune au paiement des repas de la cantine scolaire

A compter du 1^{er} Janvier 2010, c'est le Conseil Général qui a la charge des repas pour les collèves. Cela concerne aussi les enfants de l'école primaire, puisqu'ils prennent leur repas à la cantine du collège de St Amand. Le syndicat scolaire auquel notre commune adhère (SIVOS) a décidé de ne laisser à la charge des familles qu'une partie du coût du repas (un peu plus de la moitié). En conséquence, chaque commune devra payer la différence. Pour Villechauve, la contribution sera en 2010 d'environ 6500 €.

Taxes foncières 2009

- Sur les propriétés bâties, le taux appliqué pour la Commune est de 18,53 % (+0,36%) et la taxe pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères est de 19.03 % (+1.86 %).
- Sur les propriétés non bâties, le taux appliqué pour la Commune est de 49,44%.

Il ne faut pas oublier que les variations du montant des taxes dépendent à la fois des variations des taux de prélèvement et des variations de la base d'imposition, cette dernière n'étant pas fixée par le Commune.

ÉTAT CIVIL



Les familles des Villacalvitiens s'agrandissent :

- **Paul-Pierre FOREAU le 18 Mars 2009**
- **Nolan LONDECHAL-PRIEUR le 11 Avril 2009**

Félicitations aux jeunes parents !



Se sont unis par le mariage :

- **Pierre BUTARD et Yvette RAGUENEAU le 31/01/2009**

Tous nos vœux de bonheur aux « jeunes mariés » !



Nous ont quittés :

- **Juliette LECHAT Vve ARNOULT le 17 Février 2009**
- **Reine RICHAUDEAU le 15 Mars 2009**
- **Ginette BESSON le 20 Septembre 2009**
- **René BROCHARD le 10 Décembre 2009**

Sincères condoléances aux familles.

Un mariage exceptionnel

Le 31 Janvier 2009, Monsieur Pierre BUTARD, né le 27 mai 1941 à Villechauve et Madame Yvette RAGUENEAU, née le 25 Août 1941 à Nouzilly se sont présentés à la Mairie de Villechauve afin d'être unis par les liens du mariage. La cérémonie s'est déroulée dans l'intimité, en présence des témoins, Monsieur Germain DESNEUX et Madame Monique DESNEUX, de Madame Boiron-Richet, secrétaire de Mairie, ainsi que du 1^{er} Adjoint au Maire et de son épouse. Les « jeunes mariés » ont offert un vin d'honneur aux personnes présentes.



S'il est vrai que la valeur n'attend pas le nombre des années, le nombre des années n'atteint pas la valeur d'un engagement pour l'avenir.

Les Citoyens de Villechauve à l'honneur

Michel Martin et la Maison des Abeilles

Michel MARTIN consacre sa vie au monde des abeilles depuis son enfance. En 1966, il s'est établi à Villechauve. Dès le départ, il a basé son activité sur 300 ruches, comme cela reste le cas actuellement. Il propose toute une palette de miels : miel toutes fleurs, miel de forêt, d'acacia, de tilleul, de châtaignier, de tournesol. Ses abeilles lui procurent aussi du pollen, de la gelée royale. Son miel sert à fabriquer toutes sortes de friandises. La cire sert à confectionner des objets décoratifs et odorants. Il a participé à une vingtaine d'expositions au Salon de l'Agriculture et a obtenu 13 médailles dont 3 d'or.



Le magasin de la Maison des Abeilles situé en bordure de la N10 : une étape bien connue entre St Amand et Château-Renault.



Le Musée aux fenêtres hexagonales comme les cellules de cire contenant le miel ou les larves des abeilles.

Son local commercial est remarquablement bien situé au bord de la Nationale 10, repérable de loin et annoncé par de multiples panneaux. Cette situation lui vaut une clientèle de passage importante, qui s'ajoute à une clientèle attirée, dans laquelle figurent des établissements prestigieux, notamment de grands hôtels et restaurants parisiens. Les Chefs de cuisine du Palais de l'Elysée et du Ministère des Affaires Etrangères se fournissent eux aussi à Villechauve. Jacques Génin, maître-chocolatier à Paris, affirme que le miel de châtaignier élaboré par Michel Martin est « le meilleur du monde ».

Très vite, le miel de Michel Martin a gagné une renommée qui a atteint une dimension internationale. C'est ainsi qu'il s'est constitué une clientèle japonaise particulièrement attachée à la qualité de ses produits. La qualité étant toujours au rendez-vous, cela permet à Michel Martin d'exporter jusqu'à 40% de sa production au Japon, soit 4 tonnes par an. Les miels vendus à la boutique de Villechauve doivent leur qualité et leur diversité au fait que les ruches dont ils sont extraits sont transportées chaque année sur des sites soigneusement choisis dans la région en fonction de leur peuplement végétal et des cultures locales : en Sologne, dans la vallée du Cher et dans la vallée de la Loire.



Monsieur Martin ayant revêtu sa tenue d'apiculteur explique à son jeune auditoire l'origine et les qualités des différents miels que produisent ses abeilles.

L'activité de Michel Martin ne se limite pas à l'apiculture. L'amour de son métier et la passion des abeilles l'ont poussé à fonder en 1996 un remarquable Musée, situé juste à côté de la boutique. Et c'est ainsi que la boutique de l'apiculteur est devenue la Maison des Abeilles. C'est d'abord un musée traditionnel, où sont décrites les pratiques anciennes de l'apiculture, avec une collection d'outils et de machines clairement documentée. Mais c'est surtout un musée vivant, où les visiteurs se voient expliquer de façon détaillée le cycle de vie des abeilles et toutes les étapes du travail de l'apiculteur, avec échantillons et démonstrations à l'appui. Notre apiculteur insiste sur l'importance écologique des abeilles, en soulignant qu'elles ne sont pas uniquement source de miel car elles jouent un rôle irremplaçable dans la pollinisation. Pas d'abeilles, pas de fruits. A cet égard, il sensibilise son auditoire aux problèmes provoqués par l'utilisation inconsidérée de certains insecticides.



A la sortie du musée, M.Martin propose aux visiteurs ses produits principaux.



Les jeunes visiteurs sont intrigués par des ruches exotiques aux formes étranges...

Le travail et la réussite de Michel Martin lui ont valu l'obtention de récompenses officielles. Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole, il a été promu au grade d'Officier et a reçu des mains-mêmes de Monsieur Maurice Leroy, Président du Conseil Général, la médaille correspondant à son grade, en Janvier 2008.

Les cérémonies du souvenir

Chaque année, la mémoire des Villacalvitiens tombés pour la France est honorée lors de deux cérémonies qui se déroulent devant le monument aux Morts, le 8 Mai et le 11 Novembre, en présence des Anciens Combattants.



8 Mai 2009 : au nom de la Commune, Monsieur Alexandre Ronflard dépose une corbeille devant le Monument aux Morts.



M. le Maire lit l'allocution adressée à toutes les Communes par le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants.



11 Novembre 2009 : la jeune génération est présente ; elle transmettra à son tour le souvenir de ses lointains ancêtres morts pour la patrie.



La cérémonie se prolonge par un verre de l'amitié. Les enfants peuvent écouter les Anciens évoquer leurs souvenirs.

NOS ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

L'animation de la commune est l'affaire de tous, venez rejoindre le Comité des Fêtes. Les idées nouvelles y seront chaleureusement accueillies. En particulier, les ados et tous les jeunes de Villechauve sont invités à participer aux festivités en y proposant de nouvelles attractions.

Toute personne intéressée peut contacter M. Pierre LANDIER au 02 54 80 33 45 ou Mme Poirier au 02 54 80 38 38.

Actuellement, le Comité des fêtes organise chaque année un concours de belote et un vide-grenier, et invite les Anciens du village à partager la galette des Rois.

Le vide-greniers

Le dimanche 18 Octobre a été organisé aux abords du Plan d'eau un vide-greniers qui a réuni plus d'une cinquantaine d'exposants, parmi lesquels les habitants de Villechauve figuraient en bonne place. Un temps très ensoleillé a permis à de nombreux visiteurs, souvent venus en famille, de se presser toute la journée autour des étalages.



Le plan d'eau offre aux exposants un cadre de choix pour dresser leurs étalages.



C'est l'occasion pour les habitants de se rencontrer et de se parler tranquillement.



Le Président du comité des fêtes, M. Landier, tient la buvette en compagnie de ses aides principales, Mmes Landier et Poirier.



Des acheteurs de tous les âges explorent les étalages, à la recherche de la bonne affaire...ou d'un coup de cœur...

Amicale des Loisirs du 3^e Âge

Les Anciens de Villechauve et des communes voisines se réunissent tous les 15 jours pour jouer à la belote et autres jeux de cartes traditionnels. Des repas sont organisés, auxquels se joignent les familles et les amis des membres de l'Amicale. En Juillet 2009, un banquet s'est tenu dans le restaurant de Morand, réunissant une bonne cinquantaine de personnes et présidé par Monsieur le Maire.



Malgré la forte chaleur extérieure, les convives sont confortablement installés dans une salle accueillante.



Monsieur le Maire préside le repas et lève son verre à la santé des participants, parmi lesquels étaient notre Maire Honoraire, Monsieur Louis Surgé, et son épouse.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Gilberte Poirier, présidente de l'Amicale, au 02 54 82 30 30.

La Société de Chasse



La société de chasse de Villechauve dite « l'Amicale des Chasseurs » réunit actuellement une quinzaine de membres. Chaque année elle organise un banquet auquel sont conviés les habitants de Villechauve pour se régaler d'un chevreuil figurant au tableau de chasse.

Pour tous renseignements, veuillez contacter M. Chéreau Christian, président de l'amicale, au 02 54 80 30 17.

Le Club d'Animation du Plan d'Eau

Cette association gère la pêche et l'entretien du plan d'eau. Elle est composée des Conseillers municipaux et de cinq membres extérieurs au Conseil municipal. Le Bureau a été renouvelé en Avril 2008, pour 3 ans :

- **Président : Christian CHÉREAU**
- **Vice-Présidente : Jocelyne MORON**
- **Secrétaire : Jean-Claude CHEVALLIER**
- **Secrétaire-adjoint : Jacques LOYAU**
- **Trésorier : André BOTTIER**
- **Trésorier-adjoint : Jacques LOYAU**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président, au 02 54 80 30 17 ou la Vice-Présidente, au 02 54 89 38 78.

Le Club du Plan d'eau a organisé au cours de l'année 2009 de nombreuses animations et manifestations.

La fête de Printemps

La coutume du repas de Pâques, réunissant dans la salle polyvalente de nombreux habitants du village, leur famille et leurs amis, a revu le jour 11 Avril 2009. Monsieur Serge Lepage, Conseiller général du canton de St Amand-Longpré et Président de notre Communauté de Communes, nous a honorés de sa présence. L'assemblée a commencé par la remise à Monsieur Louis SURGÉ, notre Maire Honoraire, du diplôme attestant sa promotion au grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite agricole.



Monsieur Serge Lepage prononce l'éloge de Monsieur Louis Surgé et le félicite pour sa promotion.



Monsieur le Maire, après avoir joint ses félicitations à celles de Monsieur Lepage, déclenche les applaudissements.



Le repas qui a suivi, ponctué de discours et de chansons, s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et musicale.



La fête s'est prolongée par un bal animé durant lequel les couples ont virevolté dans la salle, entraînés dans force valse, javas, pasodobles... et même rock'n'roll.

Le lâcher de truites

Le 23 Avril, 100 kg de truites ont été lâchées dans l'étang. Livrées par camion spécial, elles ont été mises à l'eau dès leur arrivée à Villechauve.



Le camion spécial, portant les grandes cuves à poissons, arrive au plan d'eau.

Les truites sont placées dans de grandes bassines pleines d'eau...



...et lâchées aussitôt dans l'étang par Jacques Loyau, responsable de l'opération.

Il faut marquer par des piquets toutes les places que se partageront les pêcheurs.

Durant toute la journée ensoleillée du 24 Avril, de nombreux pêcheurs se sont répartis autour du plan d'eau pour tenter leur chance et tester leur savoir-faire.



Le Président et la Vice-Présidente assurent personnellement la billetterie.



Dès le matin, les pêcheurs sont installés avec tout leur matériel.



L'alignement des voitures stationnées le long du plan d'eau montre le nombre important des participants.



Le jeune Louis Fouquet a réussi une belle prise et son grand-père l'aide à la décrocher de sa ligne

La randonnée pédestre printannière

Une randonnée organisée le 23 Mai 2009 a vu partir du plan d'eau plus d'une centaine de participants de tous âges. Un substantiel casse-croûte était fourni aux marcheurs pour se restaurer à mi-parcours.



On s'affaire à préparer les sandwiches de pain frais aux rillettes, jambon ou pâté.



Tout est prêt : on attend les premiers arrivants de pied ferme et avec le sourire.

Après une fin de parcours dans la vallée de la Brenne, les marcheurs revenus au plan d'eau pouvaient se désaltérer à l'ombre du préau, près du plan d'eau.



Les randonneurs arrivent par petits groupes et font honneur aux sandwiches, avant de repartir regaillardis.



Le périple est bouclé : on offre aux randonneurs fatigués mais ravis un dernier rafraîchissement

L'entretien du plan d'eau

Les membres du Club d'animation se chargent de l'entretien des rives et du mobilier du Plan d'eau, afin qu'il puisse accueillir en toutes saisons activités et manifestations diverses.

Le feu d'artifices du 13 Juillet 2009

A l'occasion de la Fête Nationale de Juillet 2009, un tir de feu d'artifices offert par la Municipalité a pu se dérouler cette année encore aux abords du plan d'eau, après une retraite aux flambeaux partie de la Mairie. Les enfants de Villechauve portaient les lampions qu'ils avaient confectionnés eux-mêmes, sous la direction des Mamans et Mamies.



Les enfants s'affairent et rivalisent d'imagination et d'adresse. C'est à qui réalisera le plus beau lampion pour défiler en l'honneur de la Fête Nationale.

Le feu d'artifice était précédé d'un repas communal et suivi d'un bal, organisés par le club du plan d'eau.

Les pièces du feu d'artifices devaient être disposées sur les berges du plan d'eau, en respectant des règles de sécurité très strictes.



M. le Maire et le 1^{er} Adjoint étudient le plan de montage des chandelles.



Hugues Darjo effectue les connexions : attention de ne pas mélanger les fils !

La saison de pêche estivale

L'empoisonnement ayant été effectué fin 2008, l'étang a été ouvert à la pêche durant tout l'été 2009, moyennant une participation modérée (5 € la demi-journée et 7 € la journée).

La Maison des Acrobates

Sarah Beauchesne et Philippe Girier animent un atelier d'acrobaties, une mini-école du cirque, dans la salle polyvalente mise à disposition par la Municipalité. Quatorze enfants, divisés en deux groupes (l'un débutant, l'autre

plus avancé), s'initient aux acrobaties (travail au sol, roulades, roues, poiriers, roulades à deux). Ils jonglent, jouent les équilibristes sur fil, et bâtissent de véritables pyramides humaines.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sarah Beauchesne et Philippe Girier au 02 54 82 88 09.

En fin d'année scolaire, les parents ont été conviés à une démonstration suivie d'une remise de diplômes dont les enfants ne sont pas peu fiers...



Ici, il s'agit de réussir une roulade en passant à travers deux cerceaux...



...et là, il faut tous ensemble construire une pyramide qui ne doit pas vaciller !



On vient saluer les familles en montrant les diplômes qui consacrent une année de travail appliqué et de progrès constants.



Sarah et Philippe permettent à leurs petits acrobates de développer dans la joie leurs aptitudes corporelles et mentales.

Association Bricoletout

Une nouvelle association a vu le jour fin 2009 : l'association « Bricoletout ». Fondée par des parents d'élève de Villechauve, présidée par Madame Ludivine Berleau, elle est destinée à organiser des loisirs collectifs

pour les enfants de Villechauve. Les activités seront centrées sur le bricolage, la peinture, le dessin, les jeux de société...

Association MULTIPLES SERVICES HANDICAP

Cette association (régie par la loi de 1901) propose ses services aux Handicapés et aux incapables Majeurs pour les aider à faire valoir leurs droits, à exercer des recours auprès des Autorités judiciaires et administratives. Elle propose aussi son aide pour l'insertion dans la vie économique et sociale.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. André BOTTIER, 24 rue des Chauves 41310 Villechauve, tél. 02 54 80 39 18.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

TITRE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Perception	M. Chéreau J.P. Mme Moron	M. Chéreau C. M. Girault
A.E.P. Assainissement	M. Lajoux Mme Moron	M. Surgé
SICTOM	M. Darjo	M. Chevallier
Syndicat mixte Pays Vendômois	M. Darjo	M. Chevallier
SIDELC (Eclairage public)	M. Girault	M. Chevallier
Syndicat scolaire (SIVOS)	Mme Proust	M. Girault

Le SICTOM Montoire–La Chartre (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) :

Nous vous rappelons ici les jours et horaires d'ouverture des déchetteries de Montoire et Prunay-Cassereau. Pensez à vous munir de votre carte d'accès aux déchetteries (La demander en mairie si vous n'en possédez pas).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Montoire	8h – 12h	9h – 12h	8h – 12h	9h – 12h	8h – 12h	8h – 12h
	14h – 18h		14h – 18h			14h – 18h
Prunay – Cassereau			9h – 12h			9h – 12h
					14h – 17h	

Après un jour férié dans la semaine, tous les ramassages sont systématiquement effectués le lendemain du jour habituel.

Le tri sélectif

Rappelons l'essentiel : il permet de recycler un grand nombre de déchets ménagers. Les bénéfices tirés de la vente des matériaux recyclables allègent le coût du traitement des ordures ménagères.

Poubelle à couvercle jaune	Poubelle à couvercle vert	Bac à carton / journaux
Bouteilles d'eau Bouteilles de lait Bouteilles d'huile Cubiteiners Aérosols Boîtes de conserves Bidons en métal Cannettes métalliques Flacons de produits ménagers ou de toilette Briques alimentaires Pas de verre !	Ordures ménagères Boîtes contenant des restes Suremballages plastifiés Sacs en plastique Films en plastique Papiers salis Pots de produits laitiers Barquettes en polystyrène Couches-culottes Bouchons ; capsules... Tout ce dont on doute... Pas de piles électriques !	Magazines Journaux Papiers Prospectus Boîtes et suremballages en carton Pas de carton brun ! Bac à verre Bouteilles en verre Bocaux et pots en verre Rien que du verre !

Il est recommandé de lire attentivement les informations et les conseils figurant dans le Journal du Tri distribué 2 fois par an.

Le compostage :

Vous pouvez acquérir un composteur au prix de 25 € ; il sera livré avec un guide du compostage. Renseignez-vous auprès du SICTOM ou de votre mairie.

SICTOM

BP 38

41800 MONTTOIRE-sur-le-LOIR

Tél. 02 54 85 00 11

E-mail : sictom.montoire@wanadoo.fr

Site internet : www.sictom-montoire.net

Collecte des aiguilles

Cette collecte, destinée uniquement aux particuliers, connaît un usage en forte hausse. Le planning de collecte pour l'année 2010 est affiché en mairie.

Collecte des piles et consommables de bureautique

Les piles sont à rapporter dans les magasins (grandes surfaces), dans les mairies du SICTOM et en déchetteries. Les cartouches d'encre et toners usagés peuvent être déposés dans les mairies et déchetteries du SICTOM.

Collecte des déchets électriques et électroniques : mise en place en 2009

Le Sictom a mis en place un système de collecte dans les déchetteries. Ainsi, nos appareils usagés (TV, réfrigérateurs, cafetières électriques, etc.) seront valorisés et recyclés.

Financement des frais de fonctionnement et d'investissement

Pour l'année 2010, la participation des communes bénéficiant d'une seule collecte hebdomadaire sera de 72,80 € par habitant, sans augmentation par rapport au tarif 2009.

A compter du 1^{er} Janvier 2010, une redevance spéciale sera demandée à tous les professionnels pour l'accès aux déchetteries du SICTOM. Cette redevance sera calculée en fonction de la nature et de la quantité de déchets déposés.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET SOCIAUX

MISSION LOCALE DU VENDÔMOIS

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, un accompagnement individualisé peut vous être proposé pour vous apporter selon votre niveau, vos besoins vos difficultés des réponses sur :

- Choisir un métier, élaborer un projet professionnel,
- Se former pour entrer dans la vie active,
- Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières
- Chercher et trouver un emploi en participant à l'atelier Dynamic'Emploi, (ouvert le Mardi de 9 h à 12 h et le Jeudi de 14 h à 17 h)
- Réaliser un CV et rédiger une lettre de motivation avec l'Atelier collectif

Vous souhaitez nous rencontrer ? Contactez-nous pour fixer un rendez-vous :

du lundi au vendredi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30

au 02 54 77 14 87

La Mission Locale assure également des permanences :

LIEU	JOUR et HORAIRES	Tél. pour rendez-vous
LAGARE à Mondoubleau	Lundi de 14 h à 17 h 30	02 54 80 85 80
Mairie de St Amand-Longpré	Vendredi semaines impaires de 14 h à 17h 30	02 54 77 14 87
Mairie de Selommès	Vendredi semaines paires de 9 h 30 à 12 h	02 54 23 81 03
Médiathèque de Fréteval	Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30	02 54 82 74 91
Maison de l'Emploi des Métiers et de la formation de Montoire	Jeudi de 14 h à 17h 30	02 54 23 74 46

Pour les Entreprises, un service ajusté à vos besoins :

- Analyse des besoins de main-d'œuvre et aide au recrutement
- Information sur les mesures d'aide à l'emploi
- Suivi des jeunes en emploi

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

La VAE est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience, par un diplôme, un titre à finalité professionnelle

ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle. Elle constitue une véritable reconnaissance des compétences et des savoir-faire acquis par l'expérience professionnelle ou bénévole. Elle peut faciliter ou sécuriser un projet de mobilité, de réorientation ou de promotion professionnelle.

Vous devez justifier d'une expérience d'un minimum de trois ans dans une activité en rapport direct avec le diplôme souhaité. Cette expérience peut avoir été acquise à temps complet, à temps partiel ou de façon discontinue. Il n'y a pas de limite d'âge pour engager une démarche de VAE. Toute personne remplissant les conditions d'expérience nécessaires est concernée, qu'elle soit salariée, demandeur d'emploi, travailleur indépendant ou bénévole au sein d'une association.

Point Relais Conseil en Validation des Acquis de l'Expérience

Téléphonez au secrétariat pour vous inscrire à une réunion d'information collective suivie d'une prise de rendez-vous pour un entretien individuel.

Mission Locale du Vendômois

7 rue du XXème Chasseur

41100 Vendôme

Tél. 02 54 77 05 52

E-mail : Prc-vae.vendome@wanadoo.fr

Internet : www.ml-vendomois.fr

Amélioration de l'habitat : PACT du Loir-et-Cher

Vous êtes propriétaire d'un logement (occupant ou bailleur), vous souhaitez réaliser des travaux (accessibilité, adaptation intérieure et extérieure, mise aux normes, isolation, chauffage, raccordement aux réseaux...), vous pouvez bénéficier d'aides financières sous certaines conditions. Le PACT du Loir-et-Cher vous conseille et vous dirige dans le montage de votre projet :

- **Conseils préalables** : à la demande des propriétaires, le PACT effectue une visite conseil ou une étude de faisabilité technique et financière qui permet de guider le choix des travaux. Le propriétaire décide en connaissance de cause d'effectuer les travaux qu'il peut budgétiser.

➤

Depuis 2007, le Conseil Général prend en charge les frais de visite pour les personnes âgées ou handicapées éligibles aux aides de l'ANAH qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation de leur logement.

- **Assistance administrative** : le CDAHR-PACT recherche toutes les aides financières possibles pour faciliter la réalisation de travaux et se charge de l'établissement des dossiers de financement.

Renseignez-vous auprès de :

Pour les propriétaires occupants : 02 54 55 51 18

Pour les propriétaires de logements locatifs: 02 54 55 51 17

PACT de Loir-et-Cher

27 rue Robert Nau 41000 Blois

LA MSA de Touraine

Deuxième régime de sécurité sociale, la Mutualité Sociale Agricole assure une mission de service public par la gestion de la protection sociale de la population agricole.

Elus par les assurés agricoles, les *délégués cantonaux* assurent une relation privilégiée avec les services de la MSA. Organisés au sein de 45 comités cantonaux, ils sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Voici les délégués du Comité cantonal de St Amand :

Commune	Délégué(e)s	Téléphone
1 ^{er} Collège : exploitants	Mme BAUDRON Martine M. FOUGEREAU Vincent M. RETIF Denis M. SALMON Joël	02 54 82 80 85 02 54 82 83 12 02 54 82 88 98 02 54 82 85 22
2 ^{ème} collège : salariés		
3 ^{ème} collège : employeurs	Sté DHUY -Mandataire : M. DHUY Dominique	02 54 77 09 14

La MSA-Touraine propose un service de *TÉLÉASSISTANCE* : PRESENCE VERTE

Grâce à un transmetteur relié aux réseaux électrique et téléphonique, une simple pression sur le déclencheur porté au cou ou au poignet suffit pour déclencher un appel d'urgence.

Présence Verte s'adresse à toute personne retraitée ou non. Présence Verte accompagne ses abonnés au quotidien par des relations de réconfort et de convivialité : visites, appels, cartes d'anniversaire et de fête...

Différentes aides peuvent être apportées par le Conseil Général, les caisses de retraite, les communes. Les abonnés imposables peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50 % des sommes versées.

PRESENCE VERTE TOURAINE

BLOIS : 19 avenue de Vendôme **Tél. 02 54 44 87 26**

TOURS : 31 rue Michelet **Tél. 02 47 31 61 96**

L'ADMR Loir-et-Cher : des solutions pour vous simplifier la vie

L'aide pour tous

Célibataire ou couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, habitant la ville ou la campagne, l'ADMR propose une gamme de services tels que ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, etc.

Tél. 02 54 73 58 00

L'aide aux familles

L'ADMR met à votre service un personnel qualifié : Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale ou Auxiliaire familiale en cas de difficultés liées à des événements divers : grossesse difficile, décès, hospitalisation, problèmes sociaux. Prise en charge des enfants, aide aux tâches quotidiennes, aide morale sont les missions qu'elles mettront en œuvre pour vous soutenir.

Tél. 02 54 56 28 00

L'aide aux personnes âgées à domicile

Tâches ménagères, aide à la toilette, garde à domicile de jour et de nuit : l'ADMR dispose d'une large palette de services.

Tél. 02 54 73 58 00

L'aide aux personnes Handicapées

L'ADMR intervient auprès des personnes handicapées à la suite d'un accident ou d'une maladie évolutive pour leur permettre de rester ou revenir à leur domicile. L'ADMR soutient les parents d'enfants handicapés en les accompagnant dans diverses activités. Des auxiliaires de vie apportent une aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne : lever, coucher, toilette, préparation et prise des repas.

Tél. 02 54 73 58 00

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Un infirmier coordinateur prend en compte vos besoins et des aides soignantes diplômées assurent les actes quotidiens liés à votre état de santé (toilette, lever, surveillance de l'état général, ...) à votre domicile.

Tél. 02 54 73 58 01

L'Association locale ADMR Entre Loire et Loire vous propose une série de services pour faciliter la vie domestique et sociale :

La livraison de repas

Ce service s'adresse 7 jours sur 7 à toute personne âgée ou handicapée. La livraison est assurée au moyen d'une camionnette réfrigérée.

Tél. 02 54 73 58 01

Le transport accompagné

L'ADMR propose une aide aux déplacements, un accompagnement pour faire les courses, les démarches administratives ou bien les visites et les promenades

Tél. 06 77 07 27 25

Travaux à domicile

L'ADMR peut faire pour vous de petits travaux d'entretien, de bricolage, de jardinage.

Tél. 06 77 07 27 25

Le Recensement et la journée d'appel de Préparation à la Défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger).

Cette démarche obligatoire s'insère dans *le parcours de citoyenneté* qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

votre mairie au 02 54 80 30 46

ou le Centre du Service National de Tours au 02 47 77 21 71

E-mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.